



Offre d'emploi

Agent de service hôtelier à la résidence Bon Accueil

Au sein du Service Social Santé Gériatrie

Date prévue du recrutement : mai 2025

Temps de travail : Non Complet – 29,50/35^{ème}

CONTEXTE

Le CCAS de Mauges-sur-Loire gère actuellement 3 établissements pour personnes âgées autonomes :

- La Résidence autonomie Bon Accueil sur la commune déléguée de La Pommeraye
- La maison d'accueil Les Brains sur la commune déléguée du Mesnil en Vallée
- La résidence St Christophe sur la commune déléguée de La Chapelle Saint Florent

La Commune recrute un agent de service hôtelier pour la résidence autonomie Bon accueil, située sur la commune déléguée de La Pommeraye.

La résidence Bon accueil est une résidence autonomie pour personnes âgées, autorisée par le Conseil départemental jusqu'au 1^{er} janvier 2038. La résidence comprend 64 logements pour 75 places autorisées. La résidence confectionne les repas midi et soir du lundi au dimanche pour environ 65 résidents.

La résidence est composée d'une équipe de : 1 responsable, 1 référent administratif / accueil, 3 agents de service hôtelier, 1 animateur, 1 chef cuisinier et 2 cuisiniers sur le site.

DÉFINITION DU POSTE

Placé/e sous l'autorité hiérarchique du responsable de la résidence Bon accueil, l'agent de service hôtelier travaille au sein de la résidence.

Il/elle est chargé/e :

- d'entretenir les parties communes de la résidence : assurer l'entretien des locaux et du mobilier dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, alerter en cas de dysfonctionnement des locaux et du matériel
- assurer le service hôtelier en salle de restauration : préparer et desservir les tables dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité, assurer le service auprès des résidents
- veiller à la sécurité et au confort des résidents : assurer une veille auprès des résidents, faire le lien entre la cuisine, les résidents, le service administratif et accompagnant
- participer à la vie de l'établissement

Le planning de travail est organisé sur les trois postes d'agent de service hôtelier. Le travail du week-end et les astreintes sont répartis sur 3 semaines (1 semaine avec astreinte du lundi au dimanche et travaille le week-end ; 2 semaines en semaine normale).

Profil recherché :

Formations requises : BAC PRO SAPAT / BEPA services aux personnes

Connaissance du fonctionnement d'une résidence autonomie

Connaissance du public âgé

Bonne approche de l'accompagnement social

Maîtriser les aspects techniques de l'hôtellerie et de l'entretien

Habiter dans les 15 minutes autour de la résidence pour assurer l'astreinte

Savoir être et savoir-faire :

Sens du contact et goût au contact humain

Polyvalence - capacité d'adaptation

Capacité à prendre du recul - Distanciation

Travailler en équipe

Disponibilité

Sens de l'initiative

Sens des responsabilités

Capacité d'anticipation

Travailler en situation d'urgence

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser jusqu'au 21 avril 2025 à l'attention de M. Le Maire de Mauges-sur-Loire. Par courrier à l'adresse suivante : 4 rue de la Loire – La Pommeraye 49620 MAUGES-SUR-LOIRE

Ou par mail à ressourceshumaines@mauges-sur-loire.fr

Pour toutes questions, vous pouvez joindre le responsable de la résidence au 02 41 77 37 78.